

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du Jeudi 23 Mai 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h40.

**Etaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir du 7.4), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 6.6), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSET, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au 3.2), M. Christophe LIME (à partir du 7.3), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 5.1), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 5.2), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à partir du 5.1), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à partir du 6.12), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, Bonnay : M. Gilles ORY, Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 6.10) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagney : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crète : M. Gérard GALLIOT (à partir du 6.11) Deluz : M. Fabrice TAILLARD, Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 5.2) Fontain : Mme Martine DONEY, M. André AVIS Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (à partir du 4.2) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 0.2) Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER, Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIÉ Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 6.7 et jusqu'au 8.4), M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON This : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 6.3) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 7.1), Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 7.4)

**Etaient absents :** Besançon : M. Julien ACARD, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Guerric CHALNOT, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Ilva SUGNY Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET Franois : M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Sâone : M. Yoran DELARUE Vaire : Mme Valérie MAILLARD Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

**Secrétaire de séance :** M. Daniel HUOT

**Procurations de vote :**

**Mandants :** B. VOUGNON, B. GAVIGNET, T. BIZE, P. BONNET, D. DARD, C. DEVESA, A. GHEZALI, JS. LEUBA, S. PESEUX, D. POISSENOT, Y. POUJET, R. REBRAB, R. STHAL (jusqu'au 4.2), A. VIGNOT (jusqu'au 6.11), C. PREIONI, JC. PETITJEAN, P. BELUCHE, JM. BOUSSET, A. JACQUEMET (à partir du 2.1)

**Mandataires :** F. GALLIOU, G. GAVIGNET, E. MAILLOT, J. GROSPERRIN, JL. FOUSSET, A. POULIN, M. ZEHAF, AS. ANDRIANTAVY, C. WERTHE, P. CURIE, C. MICHEL, M. LOYAT, G. VAN HELLE (jusqu'au 4.2), F. PRESSE (jusqu'au 6.11), D. PARIS, M. JASSEY, J. KRIEGER, T. JAVAUX, P. ROUTHIER (à partir du 2.1),

**Délibération n°2019/004746**

**Rapport n°2.6 - Modification des tarifs du stationnement sur parking au centre-ville**

## Modification des tarifs du stationnement sur parking au centre-ville

Rapporteur : Jean-Paul MICHAUD, Vice-Président  
Commission : Mobilités

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Stationnement urbain»	Montant prévu au BP 2019 : 2 963 500€ (rec)

### Résumé :

Dans le cadre des opérations de dynamisation des commerces de centre-ville, la Communauté d'Agglomération met en place une tarification attractive sur ses parcs de stationnement urbains et sur le réseau Ginko.

Tous les samedis du 13 avril au 13 juillet, les parkings du centre-ville seront à 1€ de 12h à 19h, et les parkings-relais du réseau Ginko du Grand Besançon seront gratuits.

### I. Les parkings concernés à 1€

Sur ces parkings, les tarifs ci-dessous seront appliqués durant les samedis concernés par l'opération.

#### - Parkings en ouvrage Mairie, Marché Beaux-Arts/Cusenier, Pasteur

Tarif horaire	Les samedis du 13 avril au 13 juillet
	<b>de 9h00 à 12h00 :</b> Gratuit si moins de 1h de stationnement 1,40€/h de stationnement  <b>Entre 1h et 1h15 de stationnement :</b> 1,70€  <b>Tout 1/4 heure commencé est dû</b>  <b>de 12h00 à 19h00 :</b> gratuit si moins de 1 heure de stationnement puis 1€ forfaitaire entre 12h00 et 19h00  Ce montant n'est pas divisible au ¼ d'heure  <b>de 19h00 à 9h00</b> forfait à 1€ la nuit

- Parkings en enclos Arènes, Rivotte, Chamars, Saint-Paul, Petit Chamars et Glacis

	<b>Les samedis du 13 avril au 13 juillet</b>
<b>Tarif horaire</b>	<p><b>de 9h00 à 12h00 :</b> Gratuit si moins de 1h de stationnement 1,40€/h de stationnement</p> <p>Entre 1h et 1h15 de stationnement : 1,70€</p> <p>Tout 1/4 heure commencé est dû</p> <p><b>de 12h00 à 19h00 :</b></p> <p>gratuit si moins de 1 heure de stationnement puis 1€ forfaitaire entre 12h00 et 19h00</p> <p>Ce montant n'est pas divisible au ¼ d'heure</p> <p><b>de 19h00 à 9h00</b></p> <p>Gratuit</p>

**Pour les 14 samedis, le manque à gagner est estimé à environ 90 000 € pour les parkings de centre-ville et à environ 2 800€ pour les P+R.**

## **II. Parkings relais gratuits**

Durant les samedis concernés :

- les parkings relais du réseau Ginko du Grand Besançon seront gratuits
- chaque passager de véhicule, dans la limite de 7 passagers, se stationnant sur un parking relais se verra offrir un titre de transport pour circuler librement toute la journée sur le réseau Ginko (le prix habituel étant de 4.30€)

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la tarification des parkings appliquée les samedis du 13 avril au 13 juillet 2019.**

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Louis FOUSSERET  
Maire de Besançon

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0